

RENONCET Louis

Etat-Civil :

Né le 1^{er} juillet 1874 à Vicq sur Gartempe au bourg.

Parents : **Pierre RENONCET**, charpentier et **Radegonde Gabrielle AUZANET**.

N'habite pas à Vicq en 1911.

Décédé le 2 mai 1953 à Châtellerault.

Fratric :

Jérémie Henri RENONCET (1872-) Marié avec **Marie Léonie Augustine AUZANNÉ** le 10 septembre 1900 à Dissais.

Joseph RENONCET (1875-1915) Marié avec **Désiré Anna Adèle VERITÉ** le 25 juillet 1914 à Paris 11^{ème}

Registre Matricule :

Louis RENONCET est de la classe 1894 et porte le matricule 1007 au bureau de recrutement de Châtellerault.

Profession de domestique et résidant à Vicq sur Gartempe.

Détail des services et mutations diverses :

Rappelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914.

Dirigé sur le 69^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie. Arrivé au corps le 17 Août 1914.

Passé au 16^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 11 décembre 1914.

Passé au 328^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 8 mars 1915

Passé au 26^{ème} Régiment Territorial d'Infanterie le 6 mai 1916

(Décision du général commandant le 3^{ème} corps d'armée du 21 avril 1916)

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 3 février 1919 à Bonneuil Matour

Ses différentes campagnes : Contre l'Allemagne

Du 17 août 1914 au 3 février 1919

Le service du courrier pendant la guerre 14-18

Jamais les Français ne se sont autant écrit que pendant la Première Guerre mondiale. Si le rythme d'une lettre par jour était courant, certains soldats en écrivaient et recevaient deux, voire plus encore...

Tous les soldats écrivent, officiers ou hommes de troupe, et presque tout le temps : aux parents, à l'épouse, aux amis de la famille, aux camarades de combat, même peu éloignés, car il est difficile, voire impossible, de se déplacer. Pour beaucoup, écrire va devenir une habitude, presque une manie.

Le volume de correspondance

Un tel volume de correspondance n'a pas manqué de poser de sérieux problèmes d'organisation. D'un autre côté, un bon acheminement du courrier s'est vite avéré vital pour maintenir le moral des combattants, comme celui de l'arrière. Voilà pourquoi l'armée a déployé des moyens à la hauteur de l'enjeu. Cette correspondance, il faut aussi le dire, était gratuite. La « franchise militaire » n'étant en fait que l'extension généralisée de l'affranchissement réduit à un timbre par semaine en temps de paix.

La guerre venue, le « Trésor et Poste », administration militaire unique, oblitéra sans frais les correspondances des soldats et la gigantesque masse du courrier qui leur était adressé. Le bureau central de la Poste militaire, installé au Conservatoire National de Musique de Paris, triait cette marée par secteurs postaux. Ainsi, la correspondance suivait (avec plus ou moins de bonheur) sans que l'on puisse identifier clairement le secteur du front où se trouvait le régiment du destinataire.

Tous les courriers étaient soumis à un éventuel contrôle par sondage, par un officier de l'état-major régimentaire tout d'abord, puis à chaque étape de l'acheminement. Les lettres prélevées étaient ensuite remises aux autorités supérieures pour contrôle statistique. Aucune indication stratégique, de lieu, d'opérations ou de mouvements de troupes ne devait y figurer.

